

Loi n° 2022-1461 du 24 novembre 2022 autorisant la ratification du protocole d'amendement à la convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel

24/11/2022

La loi du 24 novembre 2022 prévoit la ratification du protocole d'amendement à la convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel , signé à Strasbourg le 10 octobre 2018, et dont le texte est annexé à la présente loi.